

COVID-19

13/05/2020

Création d'une ligne téléphonique d'écoute psychologique pour les personnes en situation de handicap

L'AGEFIPH Nouvelle-Aquitaine met en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique à distance. Cette permanence est destinée aux personnes en situation de handicap psychique, ainsi qu'à leurs proches et aidants. Elle est accessible via le numéro vert national de l'AGEFIPH 0800 11 10 09 et assurée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Dans le cadre du déploiement de ses mesures exceptionnelles d'urgence en réponse à la crise sanitaire actuelle, l'AGEFIPH ouvre une ligne téléphonique d'écoute psychologique pour les personnes en situation de handicap qui éprouvent un besoin de soutien par rapport à leur emploi ou leur projet en cours (formation dont alternance, recherche d'emploi).

Les personnes sont redirigées, depuis la plateforme téléphonique nationale en sélectionnant leur numéro de département, vers des écoutants locaux. Le groupement CONSEIL EMPLOI HANDICAP, a été sollicité pour gérer cette plateforme au niveau de la ex-région Poitou-Charentes via ses prestataires tels que Espoir 79 de l'UDAF des Deux-Sèvres. Ainsi, ces prestataires accorderont un temps d'écoute et de soutien psychologique de la personne et/ou de son entourage se trouvant en difficultés dues au contexte actuel.

La gestion de cette plateforme par des prestataires locaux permettra de répondre aux besoins des personnes, de les écouter et de les orienter vers des partenaires de proximité, des champs de l'emploi, du médico-social et du sanitaire.

Focus sur la cellule téléphonique de soutien psychologique : <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/cellules-decoutepsychologiques-ouvertes-aux-personnes-en-situation-de-handicap>

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse. Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

L'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) vise à développer l'emploi des personnes handicapées chez les employeurs privés. Issue de la loi du 10 juillet 1987, elle élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées et des entreprises, quelle que soit leur taille. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnu.

Contact presse :

Maryne BOUCHAND, responsable Institution Familiale et Communication
m.bouchand@udaf79.asso.fr - 05 49 04 76 50